

LE RESEAU 2017

Etat général

Pour la semaine en cours, 22 parcelles font l'objet d'une observation. 18 parcelles sous contrôle d'un T2 fongicide ne sont pas observées pour les maladies du feuillage conformément au protocole BSV betteraves.

NUISIBLES ET PARASITES

TEIGNES

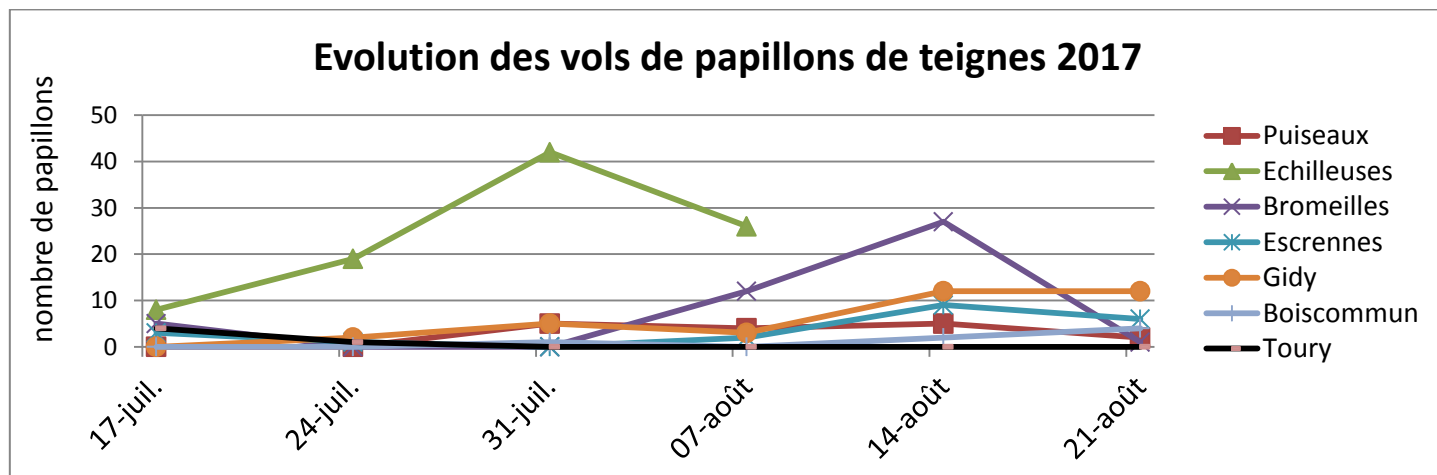
Contexte d'observations

Des galeries dans les pétioles et des amas noirs pulvérulents sont observés. On peut même trouver des chenilles à la base des pétioles.



Relevés des pièges à papillons :

			Nombre de papillons							
			03-juil	10-juil	17-juil	24-juil	31-juil	07-août	14-août	21-août
45	Puiseaux	ITB	27	1	0	0	5	4	5	2
	Echilleuses	Coop de Puiseaux	22	34	8	19	42	26		
	Bromeilles	Cristal Union	12	8	5	0	0	12	27	1
	Escrennes	Cristal Union	5	7	3	1	0	2	9	6
	Gidy	Tereos	7	5	0	2	5	3	12	12
	Boiscommun	SOUFFLET AGRICULTURE	0	7	0	0	1	0	2	4
28	Toury	Cristal Union	32	10	4	1	0	0	0	0

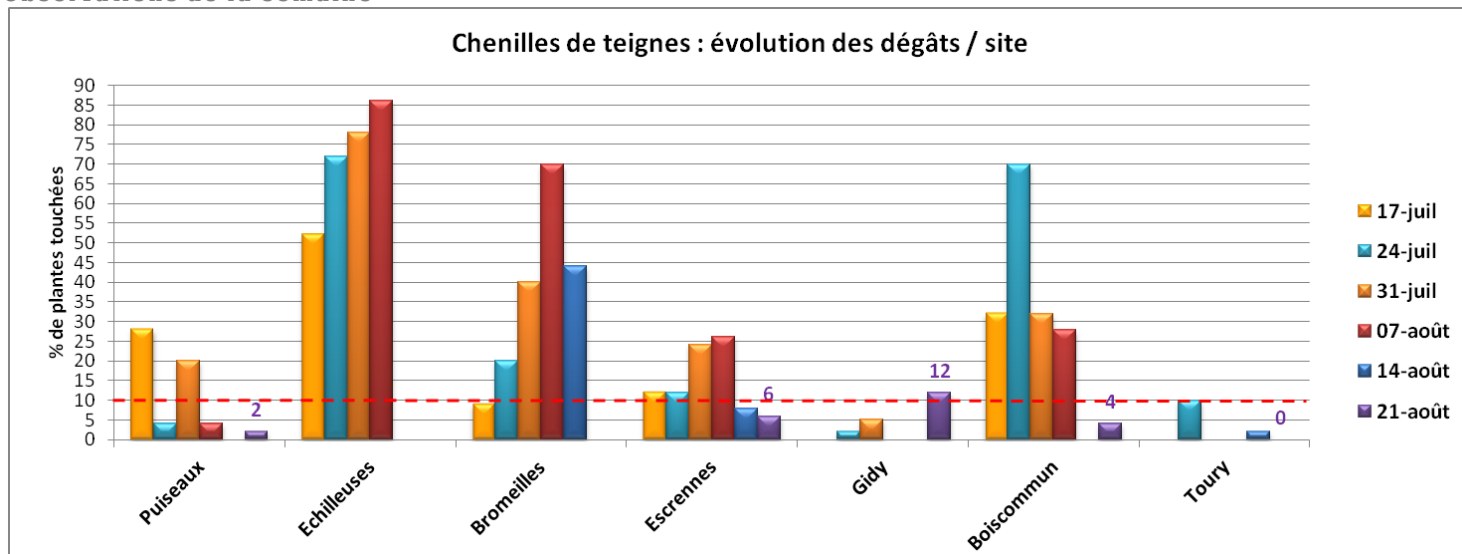


L'intensité des vols est en régression. En moyenne 4 captures par piège contre 9 la semaine précédente.

Seuil de sensibilité

Le seuil est atteint lorsque **10% de plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.**

Observations de la semaine



1 parcelle est au seuil d'intervention à Gidy (12%). Les parcelles de Bromeilles et Echilleuses fortement touchées les semaines passées ne sont pas renseignées. Ailleurs les dégâts sont en régression et bien en dessous du seuil de risque.

NOCTUELLES

Contexte d'observations

Des perforations de 1 à 2 cm sont observées dans les feuilles jusqu'à ne laisser que les nervures pour les attaques les plus graves. L'observation des chenilles est délicate et ce sont leurs déjections qui témoignent d'une activité importante. En remuant délicatement le feuillage, il est possible de retrouver des chenilles projetées au sol.

Seuil de nuisibilité

Au stade couverture du sol, le seuil de nuisibilité est atteint si **50% des plantes présentent des perforations.**

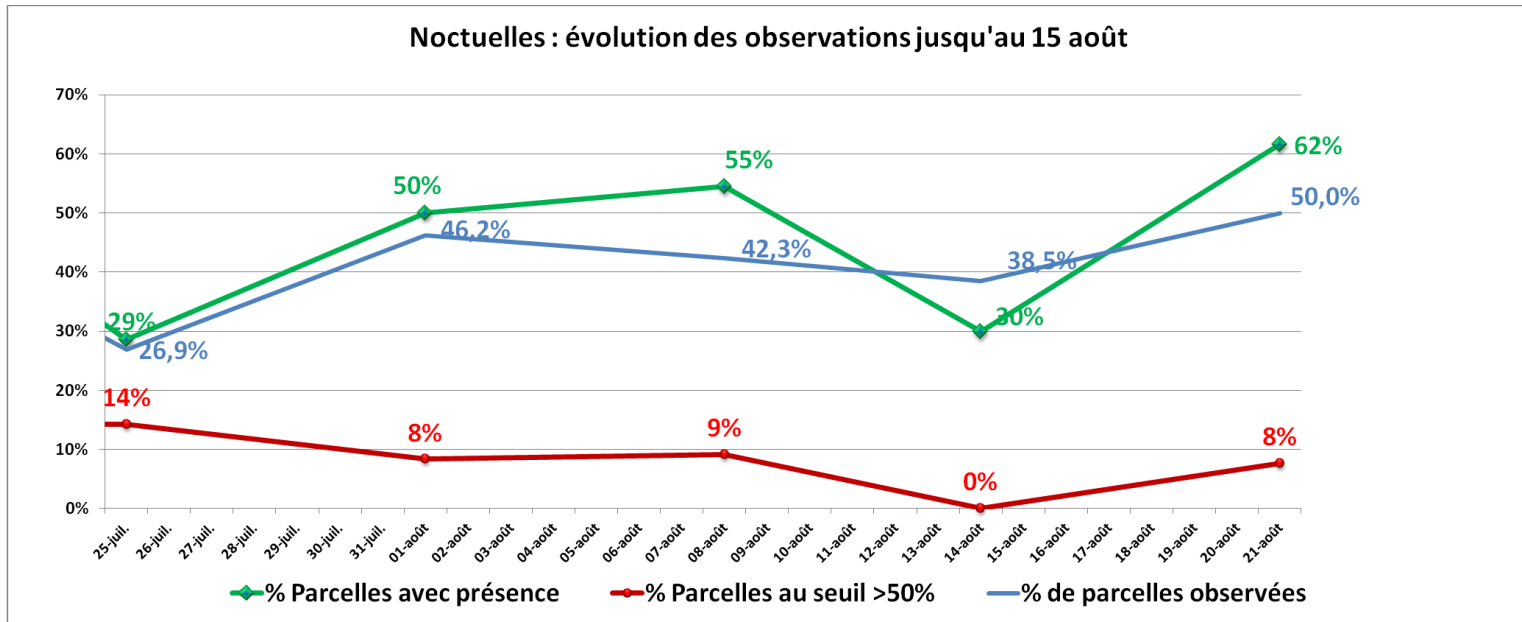
En l'absence d'irrigation, les dégâts sont plus fréquents.



Chenilles avec déjections à proximité

Observations de la semaine

Seulement 10 parcelles ont été observées cette semaine. **30%** font état de présence de noctuelles, soit 3 parcelles. Aucune parcelle n'est au seuil de nuisibilité.



8% des parcelles soit 2 parcelles (Sceaux du Gâtinais et Treilles en Gâtinais) sont au seuil d'intervention. Ailleurs, l'activité reste faible pour ce parasite. Il faudra surveiller attentivement en absence de pluie ou à l'arrêt de l'irrigation.

MALADIES DU FEUILLAGE

Avant tout traitement, déterminer le type de maladie afin d'optimiser la protection fongicide, en évitant tout risque de confusion avec les autres maladies foliaires (Cf. fiches de reconnaissance des bioagresseurs, disponibles sur le site internet de l'ITB).



Oïdium



Rouille



Cercosporiose



Ramulariose

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.

Ces seuils sont de :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de protection après le 15 août				
Oïdium	Toutes régions	30%	Pas de T2	Pas de T3
Rouille	Toutes régions	40%	T2	
Ramulariose	Toutes régions	20%	25%	
Cercosporiose	Toutes régions	20%	25%	

Contexte d'observations

22 parcelles représentatives au niveau géographique, pédologique, variétal ont été choisies. Tous les lundis, un prélèvement aléatoire **de 100 feuilles** issues de la couronne intermédiaire des betteraves est effectué, dans une zone jugée par l'observateur comme la plus représentative de la parcelle. Les feuilles observées permettent de déterminer la présence ou non de maladies et de vous informer lorsque les seuils sont atteints.

Détail des observations du 15 juillet au 21 août :

Département	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose				Oïdium				Rouille				Ramulariose				Date T1
				Tolérance	8-août	14-août	21-août	Tolérance	8-août	14-août	21-août	Tolérance	8-août	14-août	21-août	Tolérance	8-août	14-août	21-août	
28	TERMINIERS	TEREOS (ARTENAY)	CELCIUS		T2	T2	24		T2	T2	9		T2	T2	9		T2	T2	2	13-juil.
	CIVRY	TEREOS (ARTENAY)	ECUREUIL		T2	T2	10		T2	T2	25		T2	T2	14		T2	T2	1	13-juil.
	FRESNAY L'EVEQUE	CRISTAL-UNION (TOURY)	ECUREUIL		47	T2	T2		18	T2	T2		51	T2	T2		26	T2	T2	19-juil.
	BAUDREVILLE	ALLIANCE NEGOCE TOURY	BETLE		34	T2	27		4	T2	0		72	T2	70		7	T2	8	11-juil.
	SOURS	SCAEL	BARENTS		27	T2	T2		0	T2	T2		37	T2	T2		7	T2	T2	23-juil.
45	CROTTE EN PITHIVERAIS	ITB 45	CHLOELIA KWS		21	T2	T2		0	T2	T2		26	T2	T2		1	T2	T2	21-juil.
	NEUVILLE AUX BOIS	GEETA PITHIVIERS	FORTISSIMA KWS		23	T2	26		0	T2	0		6	T2	10		0	T2	1	25-juil.
	OZOUZER DES CHAMPS	OUVRE ET FILS (SOUPPES)	PAPILLON		T2	T2	85		T2	T2	0		T2	T2	0		T2	T2	2	13-juil.
	ESTOUY	ITB 45	CHLOELIA KWS		33	T2	T2		17	T2	T2		34	T2	T2		0	T2	T2	21-juil.
	DADONVILLE	CRISTAL-UNION (PITHIVIERS)	LEWINIA KWS		15	28	40		1	1	2		15	15	17		2	2	4	18-juil.
	YEVRE LA VILLE	COOP DE PITHIVIERS	LEWINIA KWS		29	T2	T2		0	T2	T2		34	T2	T2		0	T2	T2	22-juil.
	BRICY	ITB 45	CELCIUS		T2	T2	100		T2	T2	43		T2	T2	27		T2	T2	1	13-juil.
	CHEMALT	SOUFFLET AGRICULTURE	LIBELLULE		T1	4	63		T1	3	18		T1	52	87		T1	0	0	25-juil.
	BROMEILLES	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	ECUREUIL		90	T2	96		0	T2	0		1	T2	0		1	T2	0	21-juil.
	ECHILLEUSE	COOP DE PUISEUX	BARENTS		T2	T2	nc		T2	T2	nc		T2	T2	nc		T2	T2	nc	13-juil.
	SOUGY	ITB 45	ACACIA		10	5	60		0	0	0		1	21	19		0	0	0	20-juil.
	ARTENAY	TEREOS (ARTENAY)	BTS 505		45	T2	T2		0	T2	T2		9	T2	T2		0	T2	T2	17-juil.
	CORBEILLES EN GATINAIS	ITB 45	LANDON		T2	24	100		T2	0	4		T2	0	0		T2	0	0	3-juil.
	SCEAUX DU GÂTINAIS	ITB 45	LINOTTE		56	T2	T2		0	T2	T2		1	T2	T2		0	T2	T2	18-juil.
	SCEAUX DU GÂTINAIS	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	BTS 7845		T2	T2	96		T2	T2	0		T2	T2	0		T2	T2	0	11-juil.
	TREILLES EN GÂTINAIS	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	LEWINIA KWS		T2	T2	96		T2	T2	0		T2	T2	0		T2	T2	0	12-juil.
	VIMORY	OUVRE ET FILS (SOUPPES)	LEWINIA KWS		56	T2	94		0	T2	0		8	T2	3		2	T2	1	19-juil.

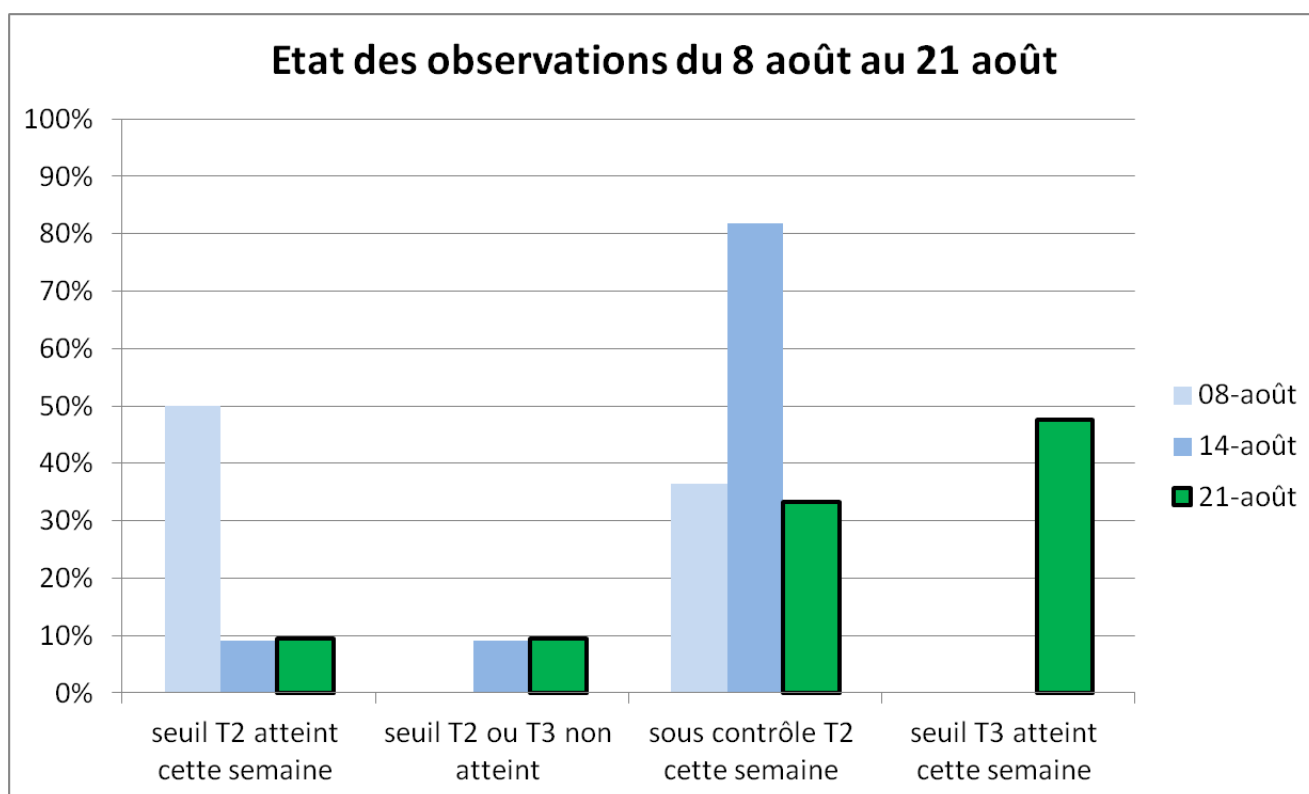
Attention : Les seuils de traitement changent **à partir du 15 août**. Vous trouverez ces seuils dans le tableau ci contre :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de protection après le 15 août				
Oïdium	Toutes régions	30%	Pas de T2	Pas de T3
Rouille	Toutes régions	40%		
Ramulariose	Toutes régions	20%	25%	
Cercosporiose	Toutes régions	20%	25%	



Symptômes de cercosporiose






Synthèse des observations au 08 août

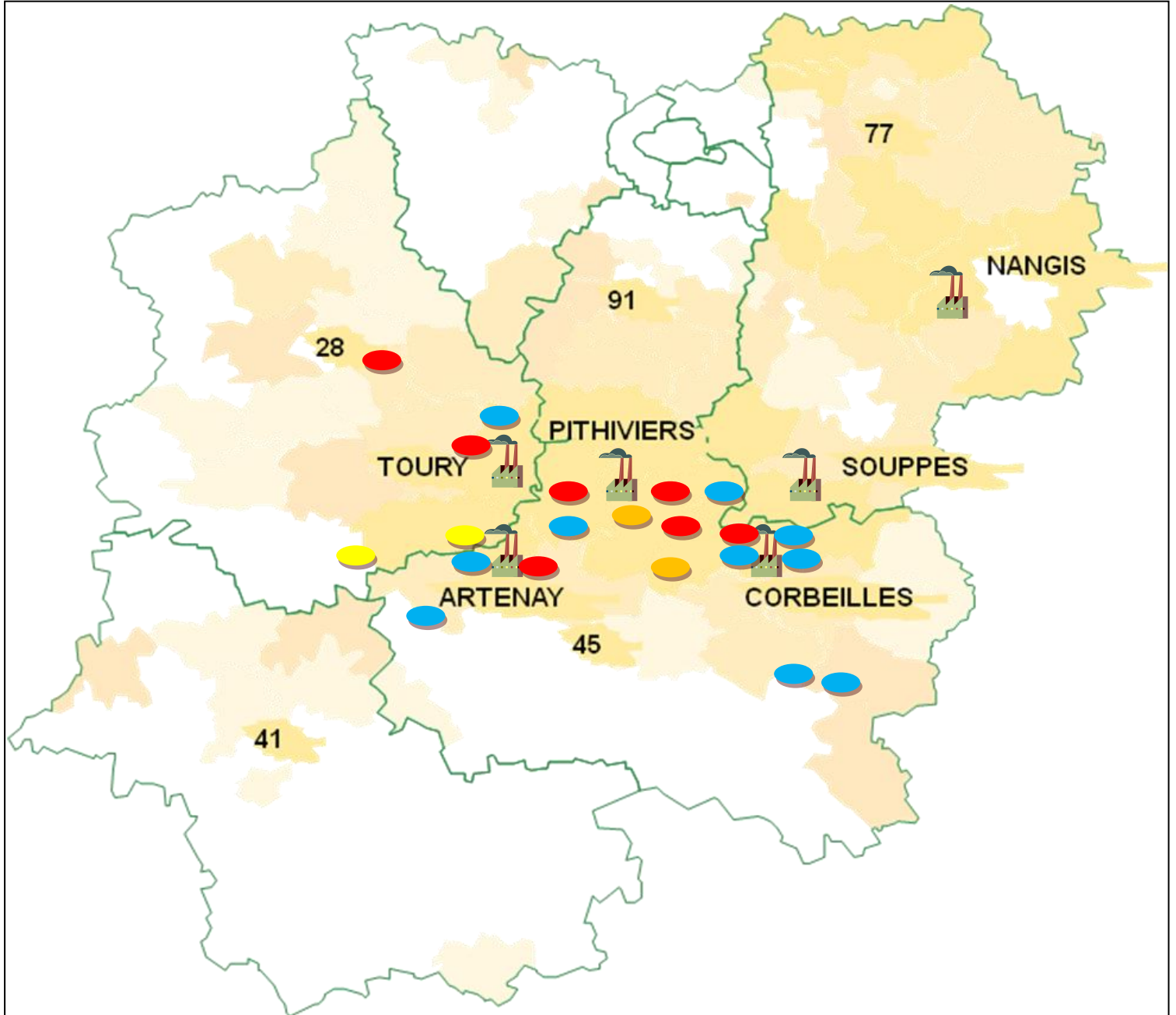


Au 21 août :

- 10% soit 2 parcelles atteignent le seuil d'intervention T2 dont 1 pour de la cercosporiose (Dadonville) et 1 pour cercosporiose + rouille (Chemault).
- 10% soit 2 parcelles n'atteignent pas le seuil de renouvellement du T3 (Terminiers et Civry).
- 33% soit 7 parcelles sont toujours sous contrôle d'un T2 depuis 8 à 15 jours.
- Enfin, 48% (=10) des parcelles sont au seuil d'intervention T3 pour la cercosporiose.

Il convient de rester attentif au développement de la cercosporiose en fin de contrôle de l'intervention T2, en particulier dans les parcelles emblavées avec des variétés non **tolérantes** car la pression peut augmenter très rapidement.

-  Parcelle au seuil d'intervention T2
-  Parcelles sous contrôle d'un T2
-  Parcelles en dessous des seuils d'interventions (T2 ou T3)
-  Parcelles au seuil d'intervention T3
-  Parcelles sous contrôle d'un T3



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2